

Vue d'avenir du PSB sur sa structure

par Léo COLLARD,

Président du PSB et de l'Action commune socialiste.



Vous m'avez invité à parler des « Vues d'avenir du PSB sur sa structure ». En préparant mon exposé, je me suis aperçu que le sujet était un peu limité. Je parlerai, bien sûr, de l'évolution structurelle du PSB. Mais il me paraît indispensable et je vous demande la permission de le faire, d'y ajouter quelques considérations d'ordre doctrinal. Le tableau que vous pourrez ainsi avoir sera plus complet.

Je vous indiquerai tout de suite ce que je ne ferai pas. D'abord parler des problèmes politiques de l'heure ; ce n'est pas l'endroit. Ensuite polémiquer avec les autres partis. Je m'explique. Notre système de démocratie parlementaire implique le pluralisme. Des partis sont nécessaires pour permettre aux citoyens d'exprimer leur opinion selon des options répondant à la conception qu'ils ont de leurs intérêts et de la façon dont l'Etat doit être dirigé. Socialiste, et militant, j'essaie de convaincre mes concitoyens que mon opinion est la bonne. Mais il n'y a pas de démocratie saine sans tolérance. Je dois admettre que d'autres ne pensent pas comme moi et se groupent au sein de formations différentes. Si je suis amené à me référer aux autres partis, ce sera, je l'espère tout au moins, de façon objective.

Faisons d'ailleurs, tout de suite, un essai en abordant, en quelques mots, le problème des petits partis. Qu'est-ce, exactement qu'un « petit » parti ? Prenons le Parti communiste. Ce n'est pas un parti puissant, certes. Mais depuis bientôt un demi-siècle, il y a, en Belgique, une forme d'opinion communiste qui s'amplifie ou diminue selon les circonstances, mais persiste, se transmet et doit pouvoir s'exprimer. Le mal, pour le bon fonctionnement du système parlementaire, pourrait commencer à partir du moment où, des partis, déjà petits, se fractionnent eux-mêmes (exemple : communistes « russes », et « chinois ») et aussi lorsque des groupements minuscules, le plus souvent issus de scissions personnelles, apparaissent à la frange des grands partis.

Mais mon expérience de quarante-cinq années de vie politique et de trente-cinq années de vie parlementaire m'a appris que, généralement, il s'agit de phénomènes occasionnels, périphériques qui finissent toujours par se résorber, parfois même rapidement. Dans l'ensemble, jusqu'à présent tout au moins, il n'a pas altéré profondément le fonctionnement du système. Je parle de la Belgique, bien entendu. Disons qu'il a causé des soucis aux grands partis ; mais cela n'est pas nécessairement malsain.

*
* *

Pour en venir maintenant au PSB, celui-ci est un des trois grands partis que l'on appelle « nationaux » ou « traditionnels ». Je crois que je ne dois pas perdre votre temps à expliquer son origine, à justifier son existence. Ce que vous attendez de moi, c'est que je vous dise exactement ce qu'il est, dans sa structure et dans sa pensée.

Ce qu'il est, *dans un état évolutif*. Car, c'est une banalité de constater que depuis la naissance des trois grands partis, la Terre a continué de tourner. On pourrait dire que s'ils se sont maintenus, c'est qu'ils se sont adaptés. Mais ce qu'il faut essayer de mesurer, c'est leur potentialité d'adaptation permanente, car la vitesse d'évolution de la société contemporaine est, pour le moment, particulièrement rapide.

Le PSC et le PSB ont, chacun, fait une mutation importante au lendemain de la seconde guerre mondiale. J'y reviendrai. Celle du PLP est plus récente. C'est feu Roger Motz qui l'avait conçue : M. Van Audenhove en a été le principal réalisateur. Elle part essentiellement de l'idée qu'il est possible, sinon nécessaire, de créer un grand parti conservateur groupant croyants et incroyants. Ce qui explique que c'est dans son aile droite que plus particulièrement le PSC se sent directement menacé. Le PLP entend être le centre de contrepoids de ce qu'il appelle le « travaillisme ». Pour ma part j'accepte cette conception, un peu simpliste, mais qui a l'avantage d'être claire et de poser le problème politique belge sur le terrain des grandes options économiques et sociales.

Le PSC paraît être le moins apte à s'adapter à cette éventualité. Sa diversité, qui a été longtemps sa force, est devenue sa faiblesse. Après la Libération, il a pressenti que les différenciations religieuses n'auraient plus la même importance qu'autrefois. Il a essayé, selon sa propre expression, de se « déconfessionnaliser ». Je ne crois pas qu'il y ait vraiment réussi. En réalité le PSC continue de grouper essentiellement des catholiques. Et bien que l'autorité et le poids de l'Eglise dans la vie politique ne sont plus ce qu'ils étaient, il n'en reste pas moins que c'est la même appartenance religieuse qui continue d'unir, au sein du PSC conservateurs et démocrates.

Mais le terme « unir » est-il encore exact ? Il est impossible à un parti, de faire deux politiques en même temps. Les forces centrifuges jouent de plus en plus au sein du PSC. Je crois que c'est là le difficile, et peut être insoluble, problème auquel il est confronté.

Quant au PSB, dans l'optique où je me place, je constate qu'il a en tout cas un atout : son homogénéité de classe, le terme étant pris dans le sens le plus large que je définirai dans un instant. Mais voyons d'abord quelles sont ses possibilités structurelles.

*
**

La puissance d'un Parti tient à deux conditions essentielles :

- La première est d'être largement ouvert, accessible. Sinon, c'est une chapelle.
- La seconde est de posséder une organisation à la fois forte et souple qui assure, à son action, le meilleur rendement possible.

Le PSB est ouvert à tous ceux qui se réclament de la qualité de travailleurs, sans distinction de langue ou de religion.

Ce n'est pas sans raison que le PSB a abandonné, après la Libération, l'ancienne dénomination de Parti *Ouvrier* belge. Il reconnaissait ainsi la mutation sociale qui était en train de se développer et qui n'a cessé depuis. Inutile de l'exposer longuement ; elle est bien connue. Disons simplement que d'abord la notion de « travailleur », n'a cessé de s'étendre à des catégories non classables sous la seule terminologie « ouvrière ». La preuve en est, par exemple, dans l'importance de plus en plus grande que prennent, dans le mouvement syndical, les organisations des Services publics, qui groupent aussi bien les ouvriers et les employés, communaux, des ministères, des parastataux, que le personnel enseignant, les universitaires, les chercheurs scientifiques, etc...

Ensuite, par le fait du progrès social et technique, des différenciations psychologiques s'opèrent dans cette masse. Cette diversification est d'ailleurs un problème qui se pose au mouvement socialiste et détermine une modification, de sa structure et de la formulation de sa pensée.

De sa structure.

Le POB était une confédération qui groupait les syndicats, les mutualités, les coopératives. Elles en étaient parties intégrantes. Elles participaient à la détermination de sa politique, on ne s'affiliait pas directement au POB. Mais par l'intermédiaire du syndicat, de la mutualité, de la coopérative.

Après la seconde guerre mondiale, les quatre formes du mouvement socialiste se sont reconstituées sur la base de l'indépendance. Le mouvement politique est devenu le PSB, sur base de l'affiliation individuelle.

Ceci présentait pour lui un avantage et un inconvénient. Le PSB perdait une partie des moyens matériels, financiers notamment, dont avait disposé le POB. — Mais il y gagnait en homogénéité.

Sa structure générale est la suivante :

Contrairement à ce que l'on croit souvent au dehors, elle n'est pas unitaire, mais confédérale. Il y a, dans chaque commune en principe une section. Les sections sont groupées par *fédérations d'arrondissement* dont l'autonomie est réelle, et elles y tiennent d'ailleurs beaucoup. Elles élisent elles-mêmes leurs organes directeurs, ont leur budget propre. Les secrétaires fédéraux, qui sont des agents permanents, dont le rôle est à la fois d'administration et d'animation, ne sont nullement des fonctionnaires dépendant de la direction centrale du Parti. Ils sont nommés et rétribués par les Fédérations elles-mêmes et responsables devant elles seules.

Comme dans tout système confédéral, il y a des institutions centrales.

Le Congrès, d'abord. C'est lui qui élit les organes directeurs nationaux ; nous verrons dans un instant lesquels et comment.

C'est lui qui, aussi, prend les décisions souveraines en matière de politique générale. Les votes s'y font soit individuellement (par cartes levées) soit, le plus souvent, par appel des fédérations. Celles-ci indiquent le nombre de votes affirmatifs, négatifs et les abstentions. L'on peut dire que les votes du Congrès représentent, au maximum possible dans une assemblée délibérante, toute les tendances et les nuances de l'opinion des affiliés. Statutairement le Congrès doit se réunir chaque année aux environs de la rentrée des Chambres, et tous les deux ans, pour entendre les rapports administratifs, élire le Bureau, le Président et le Vice-Président nationaux. Il peut être en outre convoqué et l'est en fait, chaque fois que la nécessité politique l'impose. Entre-temps, une assemblée plus restreinte, appelée *Conseil général*, peut être convoquée, notamment si l'urgence ne permet pas de réunir un Congrès.

Malgré ce système, dont la valeur démocratique est sérieuse on a, au cours des dernières années, senti le besoin de renforcer encore davantage le contact entre les fédérations et la direction nationale. D'où la création d'un *Comité central*, plus restreint encore que le Conseil général. Il n'est pas un organe de décision, mais d'information réciproque. Il permet à la direction de connaître rapidement les réactions de la base et de l'associer plus intimement à la solution des problèmes internes qui se posent inévitablement dans tout grand parti.

Restent enfin les organes directeurs.

Le Président et le Vice-Président nationaux sont élus par le Congrès pour deux ans. Ils sont chacun d'un rôle linguistique différent. Ni l'un ni l'autre n'ont de pouvoirs propres.

C'est le Bureau qui assure la gestion et la direction politique permanente du Parti, conformément aux décisions du Congrès ou du Conseil général.

Lui aussi est élu, pour deux ans. Il est composé de 24 membres. Sur le plan linguistique, il est strictement paritaire. La moitié des membres sont choisis directement par le Congrès : ce sont les élus « nationaux » ; les autres sont présentés par les fédérations réunies en groupes linguistiques : ce sont les élus « régionaux ». On a voulu, de cette façon, assurer au maximum possible une représentation équitablement répartie entre les régions et les fédérations.

Lorsque j'aurai ajouté qu'en cas de participation gouvernementale, les membres du Bureau qui deviennent Ministres perdent leur voix délibérative, sont remplacés par des suppléants, mais que tous les ministres socialistes siègent au Bureau, mais seulement avec voix consultative, je vous en aurai dit assez, je pense, pour que vous ayiez une idée suffisante de la structure générale du PSB. Je pourrais encore vous parler du Secrétariat national, des œuvres culturelles et autres du Parti, de l'Institut Emile Vandervelde, de son Centre d'études et de documentation, des Homes de vacances que le PSB a créés en Ardenne et au littoral, etc... Mais ce serait entrer dans des considérations, importantes certes, mais qui risqueraient de compliquer un tableau que j'essaie de faire aussi clair que possible.

Je veux toutefois faire une exception à propos de quatre points parce qu'ils sont démonstratifs de ce que j'appelais tout à l'heure « le potentiel évolutif » du PSB répondent au titre de la conférence « Vues d'avenir du PSB sur sa structure ».

— *Le premier problème* est celui des jeunes. Il se pose à tous les partis et dans tous les pays.

Je ne crois pas d'abord que les jeunes, dans l'ensemble, soient conformistes, qu'ils se sentent bien à l'aise dans le monde actuel, et qu'ils n'aspirent simplement qu'à toujours plus de confort matériel. Que la soif de biens de consommation qui dévore la plupart de leurs aînés ait une répercussion sur eux, c'est inévitable. Mais un grand nombre de jeunes, instinctivement, contestent la société dans laquelle ils vivent. Beaucoup ne peuvent exprimer cette contestation qu'avec maladresse et incohérence. Comme les exagérations ne débouchent jamais sur rien de positif, elles aboutissent finalement à une sorte de résignation nihiliste ou d'exacerbation anarchique.

Il y a là un danger pour les régimes démocratiques. Aussi les partis démocratiques doivent-ils faire du problème de la jeunesse le problème numéro 1.

Je crois que chacun en est conscient. Je voudrais dire ce que fait le PSB.

On dit du socialisme — c'est une formule toute faite, que l'on trouve couramment dans la presse ou les discours d'hommes qui devraient mieux se documenter — qu'il est vieux et sclérosé.

Puis-je vous citer des chiffres relatifs au nombre de jeunes groupés dans les différentes formes du mouvement socialiste : les coopératives en comptent environ 10.000 ; les Mutualités 140.000 ; le mouvement féminin 75.000. Il faut y ajouter environ 55.000 sportifs et gymnastes et 5.000 Faucons rouges. L'École des Cadres a déjà formé 2.000 moniteurs.

Quantitativement, on peut donc constater que le mouvement socialiste belge s'appuie sur des groupements diversifiés de jeunes dont l'ensemble constitue un incontestable mouvement de masse et qu'il dispose d'importantes réserves.

Mais cela ne suffit pas. Tous ces jeunes vont devenir des citoyens, c'est à cette tâche qu'il faut les préparer.

Le PSB a tenu en octobre 1966 un des Congrès les plus importants de ces dernières années. Importance qui a échappé à l'opinion publique.

Partant de la notion que les jeunes doivent être préparés aux responsabilités, il a estimé que la meilleure façon de le faire était de leur en donner.

Il a commencé par les associer, à parité avec les aînés, à l'élaboration, qui a été longue et minutieuse, des rapports préliminaires. Le résultat a été excellent.

Le Congrès ne l'a pas été moins. Ce sont les jeunes qui, pendant deux journées, sont venus à la tribune exposer leurs points de vue. Je puis vous assurer que c'était très positif, dépouillé de toute rhétorique. Une note dominante ; ils acceptaient d'être intégrés, dans la structure du PSB, mais non « subordonnés ». C'est dans ce sens que sont élaborées, par une Commission où, à nouveau, les jeunes sont à parité, des propositions de réforme des statuts du PSB sur lesquelles un Congrès aura à se prononcer.

Je ne puis évidemment préjuger des décisions définitives. Mais je crois pouvoir dire que l'on s'oriente entre autres réformes, toutes destinées à associer les jeunes à l'exercice des responsabilités, vers l'admission d'un pourcentage de jeunes dans les organes dirigeants à tous les échelons.

— *Le deuxième problème* est celui de l'adaptation de la structure et du fonctionnement du PSB à ce que j'appellerai les réalités communautaires belges.

On sait combien la question est grave, préoccupante. Je ne puis l'examiner ici sur le plan de la politique nationale. Mais je dois constater

qu'ici aussi tous les partis (sauf évidemment les formations extrémistes flamandes, ou wallonnes) y sont confrontés.

Il est bon de rappeler que la structure confédérale du PSB et paritaire de son organe directeur national lui permet de l'aborder plus aisément. Je dois en outre compléter mon tableau de tout à l'heure par une indication qui trouve ici toute son importance. Le PSB, à l'encontre du PSC, n'a pas deux ailes. Mais les statuts prévoient que les fédérations flamandes et les fédérations wallonnes peuvent se réunir en Congrès séparés pour examiner les problèmes qui leur sont propres. Cette disposition n'est pas lettre morte. Plusieurs Congrès des socialistes wallons se sont réunis depuis 1945 ; et l'on sait que, cette année, les socialistes flamands et wallons tiendront des Congrès séparés. Précisons que ces Congrès n'ont toutefois pas pouvoir de décision ; l'instance souveraine demeure le Congrès national.

Faut-il aller plus loin ?

Je constate d'abord que l'expérience a démontré qu'il était possible de trouver une synthèse commune des points de vue : la preuve en est dans le Compromis des Socialistes belges, élaboré et adopté le 17 novembre 1963 et qui a servi largement de base aux accords de la Table ronde.

Ceux-ci sont-ils dépassés ? Même s'il en était ainsi, rien ne dit qu'un nouveau Compromis serait impossible. En tout cas le PSB, en ce qui le concerne, est occupé, très activement, au sein de ce qu'on appelle la « Commission des 18 » qui est paritaire sur le plan linguistique, constituée par le Congrès des 11 et 12 décembre 1965, à étudier les formules qui, en son sein, permettraient de concilier la plus large expression des aspirations régionales avec l'indispensable unité de vues et d'action générales. Car les intérêts fondamentaux des travailleurs sont identiques, qu'ils soient au Nord ou au Sud de la frontière linguistique.

— *Le troisième problème* est exclusivement propre au mouvement socialiste. Je le traiterai brièvement mais il me paraît nécessaire d'indiquer la solution qui y a été donnée. La fission de la structure d'avant 1945 a donné naissance, je le rappelle, à quatre formes indépendantes. Mais cette indépendance a créé le risque de divergences et de contradictions. De cette constatation est née ce qu'on appelle l'Action commune dont la mission est d'assurer la coordination des efforts sur tous les points où sont en cause les intérêts généraux du mouvement socialiste tout entier. C'est ainsi par exemple, qu'il y a pour le moment une position d'Action commune à l'égard des pouvoirs spéciaux.

— *Le quatrième problème* me servira de transition avec la seconde partie de mon exposé : il est celui des rapports du PSB avec ce que j'appellerai, d'un terme très général, le monde des intellectuels.

Le PSB a souffert de beaucoup de préjugés, qui trouvent leur source dans son origine « ouvrière ». J'ai dit pourquoi il avait abandonné, en 1945, la dénomination de Parti Ouvrier. Mais cela ne suffit pas. La structure et l'esprit du PSB ont été un obstacle dans l'extension des rapports avec les intellectuels. Je m'explique.

Le Parti demande à ses affiliés un esprit militant. Des intellectuels peuvent l'avoir et nous n'en manquons pas. Mais il y a beaucoup d'intellectuels, qui sont socialistes de pensée ou de tendance, mais qui ne se sentent aucune vocation militante et dès lors, ne trouvent aucune place pour eux dans un Parti qui est, avant tout, une formation de combat politique.

Nous avons fait une expérience. Elle pourrait être concluante. Dans le cadre de l'Institut Emile Vandervelde, nous avons fait appel à des universitaires et intellectuels de toutes disciplines. Nous ne leur demandons pas de faire de l'action politique, mais de participer à des travaux de recherches et d'études. Nous avons reçu presque immédiatement plusieurs centaines d'adhésions enthousiastes de femmes et d'hommes de science qui, manifestement, n'attendaient que cet appel.

Cette participation sera-t-elle amenée à prendre une forme organique appropriée ? Il est trop tôt pour en décider. L'essentiel est que le mouvement existe. Et il existe, ce que je trouve très encourageant, à un moment où se pose au PSB, comme à tous les partis, le problème de la formulation de sa pensée en adaptation à l'évolution du monde contemporain.

La pensée socialiste.

Je vous ai exposé la structure du PSB en état d'évolution. Je voudrais — regrettant, à cause du peu de temps qui me reste, de devoir être très schématique — montrer que, contrairement à un slogan commode, mais faux, la pensée socialiste n'est ni figée, ni dépassée.

Nous savons, que depuis Karl Marx le monde a évolué, mais la pensée socialiste aussi ; sans pour autant altérer, sa finalité. Quelle est la nature fondamentale de celle-ci ? Beaucoup de critiques du socialisme n'ont cessé de confondre la fin et les moyens. L'amélioration des conditions de vie ; l'émancipation politique, sociale et économique des travailleurs ; les transformations structurelles de la société qu'elle implique : tout cela ne vise qu'à une fin qui est d'assurer la libération intellectuelle et morale de l'individu. Le socialisme n'est donc nullement une doctrine « matérialiste ». Si tout le monde avait enfin, dans une vraie société d'abondance, son dû de biens matériels, la tâche du socialisme ne serait pas terminée. Je dirais même volontiers qu'elle commencerait seulement.

Mais voyons d'abord où nous en sommes sur le plan que j'appellerai matériel.

Il est un point de départ de la doctrine socialisme qui s'est vérifié : l'accroissement constant du nombre des travailleurs. J'ai déjà indiqué que cet élargissement avait eu pour corollaire, par le fait du progrès social et technique, des différenciations psychologiques au sein de la masse des travailleurs manuels et intellectuels, salariés et « indépendants ». Là est le vrai problème du socialisme d'aujourd'hui : adapter ses formulations à ces différenciations de façon à arriver à mettre en évidence, par des moyens appropriés à la psychologie des diverses catégories, ce qui est leur intérêt commun. Car elles en ont un, qui est ce que j'appelais il y a un instant, la réalisation d'une société d'abondance « vraie », base indispensable d'une liberté également vraie.

On affirme que le socialisme est dépassé parce qu'il avait misé, à l'origine, sur une paupérisation croissante de ce qu'on appelait alors les « prolétaires » et que depuis il a été démontré au contraire, qu'il est possible, par les moyens du capitalisme moderne, baptisé « néo-capitalisme » de développer une société d'abondance. L'objection est fondamentale ; je dois la rencontrer.

Nul ne songe à contester la transformation des conditions de vie au cours du dernier demi-siècle. On oublie souvent, ceci souligné en passant, que l'action et la pression socialiste y ont été pour quelque chose. Mais on rétorque qu'en tout cas elles n'ont plus actuellement rien à faire ; le néo-capitalisme ayant pris le relais.

Ceci m'amène à répondre à deux questions essentielles :

1° Qu'en est-il exactement de la société d'abondance dans laquelle nous sommes censés vivre déjà ?

2° Est-il vrai que les moyens du néo-capitalisme nous conduisent certainement à son développement continu ?

*
**

Si le socialisme n'avait d'autre raison d'être que d'assurer une équitable répartition des richesses, même cette tâche serait loin d'être terminée. Quel est le tableau de la société belge en 1967 ?

Une récente émission de TV a révélé au grand public ce que nous savions et que personne ne doit oublier : un Belge sur dix vit dans le besoin, ou la misère. Une proportion importante de nos concitoyens continuent de vivre avec des budgets réduits. Beaucoup connaissent la gêne aussi bien chez les jeunes ménages que chez les vieux pensionnés, les invalides, les handicapés physiques et moraux de tout genre.

Par ailleurs, les enquêtes révèlent que l'accroissement du confort matériel (frigos, TV, petite voiture, etc...) se réalise le plus souvent, dans les ménages modestes qui sont la majorité, par compression d'autres dépenses au moins aussi nécessaires, notamment dans l'alimentation.

Très relative donc, l'abondance est également plus apparente que réelle et demeure précaire, poussée par ce qu'André Gorz appelle fort justement « la dictature commerciale des monopoles ».

Pas plus que le capitalisme d'hier, le néo-capitalisme ne produit des biens de consommation en fonction d'une vue d'intérêt général, d'équilibre et de répartition. Mais uniquement pour réaliser des profits. Pour cela, il doit vendre toujours davantage. Des moyens énormes de publicité incitent à l'achat de marchandises les plus diverses, dont l'utilité et la valeur réelles ne sont pas toujours le critère.

L'extension des ventes à crédit fait le reste. Et ainsi une multitude de travailleurs de toutes catégories, se croyant plus riches, vivent en réalité au-dessus de leurs moyens, dans un état de fausse abondance et d'insécurité permanente que la moindre récession peut remettre en cause.

En conclusion : le néo-capitalisme peut avoir résolu le problème de la production, il n'a pas résolu celui de la répartition.

Il n'a pas résolu davantage celui de l'accroissement harmonieux et continu.

A-t-il, comme on l'affirme, trouvé le moyen d'éviter le retour de grandes crises ? Peut-être ; on verra. On peut se demander par exemple, quel choc pourrait produire sur l'économie américaine et par enchaînement, sur l'économie du monde occidental, l'arrêt brusque de la guerre au Vietnam ?

Mais il n'y a pas que les grandes crises qui ruinent ou déséquilibrent des secteurs industriels, engendrent le chômage ou le déclassement de dizaines de milliers de travailleurs, indépendants comme les autres (sait-on que pour la seule région de Charleroi, 20.000 « cadres » ont perdu leur emploi !) et bouleversent l'économie, et la structure sociale de régions entières. Je constate que le néo-capitalisme n'a pu empêcher, chez nous, les crises de l'industrie textile, des charbonnages, de la sidérurgie. Le drame de la Wallonie, quelle terrible justification de la contestation d'un système !

D'un système qui, dans le domaine de la production et de la répartition, demeure basé sur la prédominance des intérêts privés sur l'intérêt général. D'un système où c'est de cet intérêt privé que dépendent encore la prospérité ou la régression, le travail ou le chômage.

On nous dit que le capitalisme s'est transformé. S'il a changé de forme, il n'a pas changé de substance.

Nous l'avons vu évoluer du stade industriel au stade financier. Nous avons vu le « patronat » personnalisé céder la maîtrise de l'économie à

des banques, actuellement au niveau des holdings. S'il est exact qu'au sein de la société anonyme la propriété et le pouvoir de gestion ont de plus en plus tendance à se dissocier ; que la « parcellisation » de la première s'est réalisée par l'appel à l'épargne privée (y compris les petits épargnants) il est non moins vrai que, parallèlement, le pouvoir de décision et de gestion s'est concentré toujours davantage. Et c'est cela qui compte. Le fait qu'il soit aux mains de « managers », de technocrates, n'y change fondamentalement rien.

S'il y a économie « concertée », dans ce concert, ces féodalités, d'une part, les travailleurs et les consommateurs de l'autre, ne jouent pas à partie égale. Et le pouvoir d'arbitrage de l'Etat est bien faible et théorique, quand les trusts financiers détiennent une grande partie du pouvoir réel en contrôlant l'économie nationale.

La solution n'est-elle pas dès lors, de substituer à ce système un autre où domine l'impératif de l'intérêt général, ce qui implique qu'existent les organes ayant le pouvoir de le faire prévaloir.

Et ceci nous ramène, qu'on le veuille ou non, que cela plaise ou non, au socialisme.

A quel socialisme ?

*
**

A un socialisme qui n'est ni la collectivisation générale, ni l'étatisme.

Sous le prétexte que la Charte de Quaregnon a préconisé, à la fin du siècle dernier selon la terminologie de l'époque « l'appropriation collective des agents naturels et des instruments de travail » on continue de présenter le socialisme comme une entreprise d'appropriation générale. C'est une caricature grotesque. Sans remonter plus loin, le Plan du Travail de 1935 formulait une nette distinction entre le secteur privé et les « secteurs clés » : ceux qui déterminent l'orientation fondamentale de l'économie. Plus récemment, les programmes de 1954, de la FGTD et de 1959 du PSB ont été tout aussi formels et n'ont strictement envisagé que le secteur de l'énergie et le contrôle des holdings.

Par quels moyens ?

Le socialisme moderne ne croit pas à la nécessité ni à l'efficacité d'une gestion administrative de l'économie par des organes de l'Etat politique. J'ai, personnellement, au lendemain de la libération, proposé des nationalisations, à l'époque où le général de Gaulle en réalisait lui-même en France. Mais je crois qu'aujourd'hui, le stade des nationalisations est dépassé. Le développement même de la structure financière des secteurs-clés de l'économie a révélé la possibilité d'autres solutions qui permettent d'assurer efficacement le contrôle de la gestion et la primauté de l'intérêt général dans le cadre d'une planification souple et démocratique et aussi

d'une décentralisation effective. Et de restituer aux holdings leur véritable mission qui est d'animer l'économie et non de se livrer à de simples placements de capitaux.

*
**

Faudra-t-il, pour y arriver, passer par une mutation politique ? Certainement. Dans un régime de démocratie parlementaire qui est le cadre institutionnel qui s'impose à nous et auquel nous tenons, elle ne peut résulter que de la réalisation préalable d'une majorité.

J'ai signalé tantôt, sur le terrain politique, deux faits importants, peut-être déterminants : l'accélération de la déconfessionnalisation et l'essai de groupement des forces conservatrices, « anti-travaillistes », pour reprendre l'expression PLP. Ce second courant, peut, lui aussi, s'accélérer, et accélérer à son tour un mouvement de regroupement des anti-conservateurs. La tendance est déjà nettement dessinée sur le plan des organisations professionnelles.

Il y a là un problème qui peut être le problème politique belge fondamental d'un avenir qui n'est pas nécessairement lointain et auquel le PSB est prêt, pour sa part, à apporter une réponse.

Je suis convaincu, en tout cas, qu'en réclamant, dans la direction et la gestion de l'économie nationale et régionale, la primauté de l'intérêt général, il répond exactement à cet « intérêt commun » auquel je faisais allusion tout à l'heure, susceptible de rallier les travailleurs de toutes les catégories, indépendamment de toute appartenance religieuse ou philosophique.

*
**

Je m'excuse d'avoir abusé de votre attention et de votre patience. Je vous ferai grâce d'une péroraison. Je n'ai pas été complet et j'aurais eu encore beaucoup de choses à dire, notamment sur les positions du socialisme à l'égard du problème formidable de la réalisation d'une véritable civilisation des loisirs, ceux-ci étant aussi pour le moment, aux mains de « la dictature commerciale des monopoles ».

J'espère, en tout cas, avoir pu montrer que le socialisme n'appartient pas au passé, mais que activement présent dans le monde contemporain il se prépare à l'avenir. Et que le PSB, qui en est conscient, entend bien être à la hauteur de sa responsabilité.

